

Commission BULOT MANCHE OUEST

04/07/2020, Saint Malo de la Lande

Etaient présents

Membres

Didier LEGUELINEL

Johan LEGUELINEL

Guillaume LENOIR

Jérôme BARBELENET

Patric BERTOT

David SAM

Roland QUARANTE

Sébastien MARAIS

Nathalie LECOILLARD

Adrien TEXIER

Manuel JUAN

Pascal GROULT

Jacky DUVAL

Sébastien BLONDEL

Autres personnes

Lucile AUMONT – CRPM

Julie LEGLINEL - CRPM

Laurence HEGRON-MACE - SMEL

Nelly GOUJON - SSM

Jean-Baptiste FUCHS - NFM

Autres pêcheurs : Guillaume TOURNAILLE

Philippe DELALONDE

Excusée : Adeline DENIZOT

Ordre du jour :

Deux points sont présentés à l'ordre du jour :

- Le projet COGECO : Présentation du projet et des prospections
- Point sur la situation du bulot en Normandie : gestion de la crise et stratégie à adopter pour anticiper la fin d'année

Projet COGECO : Coopération pour la Gestion des Coquillages

Il s'agit d'un projet de coopération scientifique entre la Bretagne et la Normandie pour effectuer des suivis de gisements de bulots et de coquilles Saint-Jacques dans le Golfe Normand-Breton.

Ces suivis entrent dans le cadre d'une volonté de partage d'éléments scientifiques. Ces résultats seront également partagés avec les jersiais et le CDPMEM 22. Ces derniers font également des suivis de leurs côté et partagent leurs résultats avec nous. Nous cherchons à faire en sorte que les protocoles soient suffisamment compatibles pour pouvoir comparer nos résultats respectifs et à terme aller vers une gestion commune des ressources.

Dans le cadre de ce projet, des prospections de suivi du stock de bulot sont prévues. Elles seront réalisées sur l'ensemble de la côte ouest. Il s'agit de prospections annuelles qui seront réalisées en février/mars 2021 et 2022. Elles se déroulent sur 5 jours simultanément sur 3 grands secteurs : Carteret, Pirou et Granville.

Pour chaque zone, 5 filières de 8 casiers sont posées. Des réunions seront organisées prochainement pour localiser les traits (fixes sur toute la durée des prospections). 3 navires de pêche et le navire du SMEL seront mobilisés pour réaliser ces prospections. Un appel aux volontaires est en cours.

Situation du bulot en Normandie

Historique de la crise

Il y a eu un arrêt des achats sur Carteret au début du confinement. Fin avril, c'est à Granville que la crise était la plus forte : début des invendus la coopérative n'arrivait plus à tout compenser.

Des solutions ont été cherchées pour limiter cette crise de marché, cependant, les délais de mise en place des mesures n'ont pas été identifiés comme compatibles avec la situation. De plus, la gestion de crise de marché est en limite des missions du CRPMEM.

Des échanges avec les membres de la commission bulot Manche Ouest se sont tenus et il a été décidé de ne pas prendre de mesure. Par ailleurs, la pêche au bulot s'est stoppée d'elle-même le vendredi à Granville afin de maintenir le marché.

Début mai, la crise est devenue régionale et une consultation des commissions Manche Ouest et Manche Est pour proposer une fermeture provisoire les vendredi et lundi. Les résultats ont donné un refus majoritaire à l'échelle de la région (dont 87% de refus pour la Manche Ouest). Suite à ces résultats, il n'y a pas eu de consultation du bureau et aucune mesure n'a été prise.

Situation actuelle

Mi-juin les prix se sont totalement effondrés en Manche Est, il n'y avait plus de capacité de stockage et le marché d'export vers la Chine s'est fermé. Côté Manche Ouest, il n'y a pas eu de gros incident et la pêche continuait à être gérée en autodiscipline.

Une réunion de crise a été organisée entre le CRPMEM, NFM, OP, FROM Nord, DIRM MEMN et les mesures suivantes ont été adoptées :

- Harmonisation de la pêche en Manche Est : passage de la grille de 22 mm, fermeture les week-ends
- Mesures d'urgence : Ouverture de la pêche uniquement les lundi, mardi, vendredi durant 15 jours

Il est précisé que la crise dans laquelle nous nous trouvons est une crise sans précédent. Ce qui a eu le plus de conséquences et qui a empêché la prise de décisions, c'est l'impossibilité de se réunir durant les 3 derniers mois. La commission reproche également la prise de mesures sans qu'elle n'ait pu être consultée.

Les mesures prises ont de grosses conséquences économiques en Manche Ouest, notamment la fermeture le vendredi pour les navires de la côte ouest. Cependant, les mesures d'harmonisation représentent également un aboutissement et devraient avoir un effet positif sur l'ensemble de la région.

Anticipation pour la fin de l'année

Gestion de la ressource

Une 2nde réunion de crise est organisée le 7 juillet pour savoir si les mesures doivent être reconduites ou non.

Diverses solutions sont évoquées, les membres de la commission cherchent à éviter le prolongement de jours de fermeture. La diminution du quota est proposée mais cela impliquerait la mise en place de quota similaires en Manche Est, ce qui peut s'avérer difficile à mettre en place.

Il est également proposé d'harmoniser les mesures à l'échelle nationale. En effet, cela serait une solution intéressante mais elle dépend des autres comités et pas uniquement du CRPMEM de Normandie. Nous sortons donc de nos fonctions.

Si les mesures sont prolongées, il sera nécessaire de prendre en compte le fait que le mardi 14 juillet est férié (donc non travaillé uniquement en Manche Ouest). De plus, la coupure approche. Il est donc proposé de ne fermer qu'un jour par semaine (le mardi) pour les deux prochaines semaines et de profiter de cette occasion pour continuer le processus d'harmonisation et fermer définitivement les jours fériés en Manche Est.

Solutions sociales

Nelly Goujon, présente à cette commission a pu intervenir pour rappeler aux pêcheurs qu'il existait des solutions pour aider les entreprises de pêche. Elle rappelle également que le service social maritime (SSM) est disponible pour aider individuellement les pêcheurs à remplir les papiers et orienter vers les différentes aides.

Par ailleurs, la mise en place d'aides collectives est évoquée. Il faudrait pour cela se rapprocher de la DIRECCTE et travailler avec les pêcheurs et les services sociaux pour identifier les solutions les plus pertinentes. Le SSM est prêt à venir en soutien à de telles démarches et le CRPM peut servir d'intermédiaire pour permettre l'organisation de rencontres.

Conclusions de la commission :

La commission émet l'avis de réouvrir la pêche au bulot 5 jours par semaine si la coupure se confirme.

Pour les deux semaines à venir, plusieurs pistes sont envisagées :

- Une ouverture 5 jours par semaine mais avec une baisse du quota. Cette solution conviendrait mieux aux navires de la côte ouest mais elle ne fait l'unanimité au sein de la commission. De plus elle semble difficile à mettre en place dans des délais si courts.
- Une fermeture uniquement un jour par semaine : le mardi.

Une fois ces 15 jours passés, la coupure sera présente et les mesures d'urgence ne seront plus justifiées.

Concernant les aspects sociaux, la crise sur le bulot devrait durer encore assez longtemps et il serait intéressant de mettre en place des mesures d'aides. Le CRP et le SSM se renseignent sur les solutions existantes et reviendront vers les pêcheurs ensuite.